

## Armoric met le paquet contre la cigarette

« Nous avons déjà interdit la cigarette dans l'enceinte de l'entreprise il y a 2 ou 3 ans, mais bientôt il sera également interdit de fumer à l'extérieur, sur le parking », explique Sandra Pellerin, responsable des ressources humaines à Armoric. Le producteur quimpérois de saumon fumé envisage d'aller au-delà de la loi en interdisant la cigarette dans toute l'enceinte à partir du 1er juin. Quatre mois supplémentaires pour préparer les salariés à ce changement. « Nous nous accordons un délai supplémentaire pour mettre en place des mesures d'accompagnement pour nos employés. Le but étant de les inciter à arrêter de fumer », souligne Sandra Pellerin. Une méthode qui avait déjà porté ses fruits il y a 2 ou 3 ans. 40 employés avaient à l'époque arrêté de fumer, et 15 sont devenus définitivement non-fumeurs. Des questionnaires ont d'ores et déjà été distribués aux salariés afin de connaître leur degré d'addiction. « Nous allons utiliser la formation Allen Carr (1), et elle sera financée par l'entreprise. Cette méthode est surtout axée sur la psychologie. On analyse pourquoi les salariés fument, et comment ils peuvent arrêter. Dans un premier temps, il s'agit de supprimer les cigarettes qui ne sont pas vitales, tout en essayant de les associer à une autre activité », indique Sandra Pellerin. Armoric compte aujourd'hui environ 30 % de fumeurs. La démarche de la direction s'inscrit dans une optique de santé, sécurité, et entend profiter de cette loi pour aider les employés à arrêter la cigarette. Tout en étant conscient que l'« on ne peut pas aller contre la volonté des gens. En fonction des réponses aux questionnaires, on verra si on laisse ou non un espace extérieur pour les irréductibles. » (1) La méthode simple pour en finir avec la cigarette d'Allen Carr.